

## MALADIE DU COIT.

Cette maladie connue depuis fort longtemps sur le vieux continent a été introduite sur le nôtre en 1882 par un étalon Percheron importé de France et mis en service dans l'Illinois. Malheureusement, ce n'est qu'au bout de plusieurs années qu'on découvrit la nature de cette maladie, et durant cette période un nombre considérable d'étalons et de juments se trouvèrent contaminés. Un certain nombre des animaux ainsi contaminés furent emmenés hors du district infesté avant qu'il fut déclaré en quarantaine, et, par suite, de nouveaux centres de contagion se formèrent en différents endroits des États-Unis. Il est hors de doute que la grande quantité de chevaux introduits des États-Unis au Canada, explique comment cette terrible maladie a été importée dans l'ouest du Canada, où elle fut signalée pour la première fois, dans le district de Lethbridge en mars 1904.

Depuis cette époque des mesures énergiques ont été adoptées pour combattre cette maladie, mais en raison même de sa nature et aussi de la façon dont se fait l'élevage des chevaux dans les régions des ranches, il est excessivement difficile de lutter efficacement contre ce mal. Nous avons à dessein reproduit dans ce bulletin les règlements aujourd'hui en vigueur et nous sollicitons avec instance les propriétaires de chevaux de bien vouloir nous prêter leur concours le plus effectif pour la complète exécution de ces règlements. Il est alloué, pour tous les animaux abattus par ordre d'un inspecteur dûment autorisé, des indemnités sur une base fort large, si on tient compte du peu de valeur intrinsèque d'un animal ainsi affecté : excepté dans le cas où le propriétaire d'un animal s'est rendu coupable d'infraction à la loi des Maladies Contagieuses des Animaux, ou d'infraction aux règlements édictés en vertu de la dite loi.

Partout où elle existe, la maladie du coit entrave l'élevage des chevaux et amène la ruine des individus engagés dans ce genre d'élevage. C'est donc visiblement le devoir de toutes les personnes intéressées dans l'élevage des chevaux, ou qui portent intérêt au cheval, de seconder par tous les moyens possibles les efforts que font les inspecteurs de ce département pour enrayer la maladie, partout où ils la découvrent. Faire disparaître cette maladie étant une question d'intérêt public et non d'intérêt privé, nous requérons tout éleveur de bien vouloir nous avertir immédiatement chaque fois qu'un cas suspect est porté à sa connaissance, que ce soit parmi ses propres animaux ou parmi ceux des autres.

La maladie du Coit (Dourine) est une affection pernicieuse, insidieuse et incurable, particulière au cheval, et dont on attribue la cause à la présence dans le système d'un micro-organisme, connu sous le nom de "Trypanosoma Equiperdum".

Cette maladie, comme son nom l'indique, est essentiellement le résultat de la copulation ; elle se transmet de l'étalon à la jument, et réciproquement par l'acte de l'accouplement. Toutefois certaines autorités rendent compte qu'elles sont parvenues à inoculer cette maladie expérimentalement soit chez le cheval ou chez d'autres animaux de diverses espèces.

Comme pour toute autre maladie contagieuse les symptômes diffèrent considérablement suivant les dispositions de l'animal, la nature du milieu, et la malignité du virus. Par suite, certains cas sont de nature très pernicieuse, la maladie se développant très rapidement, dans ses diverses phases, et habituellement alors, le dénouement fatal se produit en très peu de temps. Malheureusement, toutefois, ce cas est assez rare, la plupart du temps la maladie affecte une forme chronique, insidieuse, demi-latente, et par suite, constitue au point de vue du danger constant de contagion, une redoutable menace pour l'industrie de l'élevage des chevaux.

En consultant la description que nous allons donner des symptômes qui se manifestent au cours des trois périodes de la maladie, il ne faut pas oublier que ceux-ci sont variables dans leur manifestation, à un tel point que chez un animal on pourra constater tous ces symptômes caractéristiques, tandis que chez un autre, une partie seulement de ces symptômes seront présents et parfois même aucun symptôme n'apparaîtra. Les